



Programme de formation

Les modalités d'avancement dans la fonction publique hospitalière (FPH)

04/04/2022

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : tout agent du service des ressources humaines

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Se familiariser avec le déroulement de la carrière en secteur public
- Identifier les modalités d'avancement et de classement
- Assister le directeur et le responsable de service RH dans la gestion quotidienne du personnel

Programme :

L'objectif de cette action de formation est de sensibiliser ou de renforcer les connaissances des professionnels sur l'environnement statutaire de la fonction publique hospitalière.

1- Déroulement de la carrière du fonctionnaire

Situation du fonctionnaire (Stagiaire- Titulaire- Catégorie hiérarchique)
Carrière et dossier individuel (Évaluation/Notation- Positions statutaires)
Les Commissions Administratives Paritaires (Modalité de fonctionnements)
Conseil de discipline

2- L'avancement d'échelon

Dispositions générales
Temps pris en compte
Les agents promouvables
Les modalités d'avancement
Élaboration d'un tableau d'avancement d'échelon
Les recours

3- L'avancement de grade

Introduction
Dispositions générales
Dispositions statutaires : quotas/ratios
Modalités d'avancement de grade
La promotion interne
Les lignes directrices de gestion : la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr
SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

4- Modalités de classement dans un grade

Modalités de classement à l'occasion d'un avancement de grade

Modalités de classement à l'occasion d'un changement de corps

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés (Powerpoint, schémas au tableau...) ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quizz interactif (Socrative).

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent de formation](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quizz interactif/questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h

Inscription après avis du responsable de formation

L'évaluation se fera tout au long de la formation

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition